

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA DRACÉNIE

Avis de fin de mandature

Lundi 10 février 2020

INTRODUCTION

Une mandature se termine et le moment est venu d'en dresser le bilan, en évoquant ces six années d'exercice en trois temps.

Le premier fera un focus sur un questionnement légitime : comment sont exploités les avis émis par le conseil de développement de la Dracénie (CDD) ?

Un second temps abordera le fonctionnement du CDD. Le résultat des réflexions du groupe de travail qui s'est interrogé sur ce sujet, et, partant, sur sa composition, sera rappelé en quelques mots.

Enfin, une forme de rapport moral sera dressée, le tout en proposant des pistes de travail à la mandature à venir.

A QUOI SERVENT LES AVIS DU CDD ?

Que deviennent le temps et l'énergie que consacrent les membres du CDD à étudier un dossier pour produire un avis à son sujet ? Cette question est sans doute l'une des plus légitimes que se posent ses membres.

Pour y répondre, le directeur général adjoint de DPVa a présenté à l'assemblée la manière dont les élus et les agents de l'agglomération avaient exploité l'avis rendu par le CDD en décembre 2018 et relatif au SCoT de la Dracénie. Les points qui ont alors retenu leur attention furent les suivants : la quantité maximale d'habitants que peut porter notre territoire, les énergies alternatives, l'unité de traitement des déchets, la valorisation de l'arc nord du territoire, le satisfecit concernant le projet économique, la nécessité de compléter le volet artisanal, l'obligation de conjuguer développement urbain et qualité de vie, la rénovation de l'habitat, et les transports associés à la voirie.

Au terme de cet exercice, les membres du CDD peuvent désormais témoigner que leurs propos sont étudiés avec attention, tant par les élus qui en tiennent compte pour alimenter leurs propres réflexions, que par les agents de DPVa qui ne manquent pas de s'inspirer des idées et des suggestions émises dans ces avis.

LA COMPOSITION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA DRACENIE

Un constat s'impose : les activités du conseil ne drainent que trop peu de ses membres. Le bureau s'est interrogé sur ce phénomène, récurrent et largement répandu, notamment dans le monde associatif. Pour autant, n'y a-t-il pas des actions à mener pour améliorer cette situation ?

Pour répondre à cette question, un groupe de travail s'est alors constitué. Fort d'une dizaine de personnes, il s'est réuni à quatre reprises. Voici ce qu'il ressort de ses réflexions, lesquelles ont été transmises aux membres du conseil en fin d'année 2019.

Il ne semble pas nécessaire d'exclure de la liste des membres ceux dont l'assiduité n'est pas au rendez-vous, comme le propose le règlement intérieur. Au contraire, le conseil a besoin d'une représentativité civile forte. Cependant, si certains manifestent explicitement leur souhait de quitter le conseil, il y sera donné suite.

Ouvrir les portes du conseil à de nouvelles personnes est souhaitable, pour diverses raisons.

Parmi celles-ci figure le besoin de représentativité des autres communes, la plupart des membres actuels habitant Draguignan ou hors de l'agglomération. Une autre est de recruter des personnes motivées pour participer aux travaux.

Pour inciter à l'adhésion, chaque membre du conseil est invité à contacter ses propres réseaux.

Enfin, il est indispensable de consentir un effort en matière de communication pour faire connaître le conseil. Le conseil envisage de s'adresser aux maires de l'agglomération pour leur demander de lui réserver un encart dans leur publication municipale s'il y en a une, ou dans tout autre tribune du même ordre.

Dans le même esprit, le conseil souhaite être présents là où DPVa l'est.

À cela, le conseil insiste sur l'indispensable mise à jour du site internet de l'agglomération.

LE BILAN DE LA MANDATURE 2014-2020

Six ans de mandature... pas tout à fait. Après le scrutin de mars 2014, il a fallu attendre juin 2016 pour installer le présent conseil. Il ne semble pas utile de s'étendre sur ce point qui méritait juste d'être relevé ici.

Un début de mandature marqué par une forte réduction du nombre des membres du conseil, puisque passé de 85 à 65. L'équipe précédente avait estimé nécessaire cet amaigrissement, dans l'espoir de ne retenir que des membres potentiellement actifs, contributeurs. Ce qui ne fut pas le cas, d'où la constitution du groupe de travail déjà cité.

La vie du conseil

La vie du conseil a été marquée par plusieurs événements. Le premier d'entre eux a été évoqué précédemment : les deux ans de latence avant son installation.

Ensuite, la démission, légitime, de son président, à quelque dix-huit mois de la fin du mandat. Était-il nécessaire de procéder à une nouvelle élection ? La réponse fut non. Le vice-président a assuré l'intérim.

Le bureau a continué ses travaux. Jusqu'à la démission pour convenances personnelles du représentant du collège n° 3. Puis, quelques mois plus tard, le départ du représentant du collège n° 2, pour cause de mutation professionnelle.

De six membres initialement, le bureau s'est retrouvé à trois personnes, ce qui a notoirement ralenti les activités du conseil.

À l'avenir, il conviendra de veiller à ce qu'une telle situation ne se reproduise pas.

Les travaux du conseil

Au cours de ces quatre années, le conseil a organisé une dizaine de séances d'information au profit de ses membres, sur les sujets qui intéressent le territoire et qui entrent dans le champ de compétence de l'agglomération.

Densifier ce genre d'activités facteur de cohésion du conseil représente une piste à retenir pour l'avenir.

Parmi les sujets d'information, le conseil pourrait demander à chacun de ses membres de venir présenter son secteur d'activité. Mieux se connaître, c'est mieux vivre ensemble, c'est donner sens à l'effort collectif.

Le conseil a produit des avis : sur le changement de dénomination du territoire, sur le SCoT de la Dracénie, et sur le bilan à tirer de sa mandature.

Dans le cadre de ses travaux, le conseil a toujours été accompagné par les agents de l'agglomération. Qu'ils en soient tous remerciés. On peut citer en particulier le dossier du SCoT, pour lequel le conseil a bénéficié de l'expertise de Florent Ferrucci, parti depuis sous d'autres cieux, et des lumières indispensables de Frédéric Rannou.

De leur côté, les élus ont répondu présents à chacune des sollicitations du conseil. En premier lieu, le président de l'agglomération, Olivier Audibert-Troin. Puis Daniel Maria, avec lequel le dialogue a été très constructif et entretenu dans la durée. Sans oublier les vice-présidents au titre de leurs délégations respectives.

Et pour finir

Le conseil retiendra que le bilan est globalement positif. Il donne rendez-vous à ses membres au plus tard lors de la séance d'installation du prochain conseil de développement de la Dracénie, laquelle devrait se tenir juste avant l'été 2020.